

Sommaire

Introduction, 1

PREMIÈRE PARTIE

UNE JUSTICE AUX NORMES. ARÈNES ET ACTEURS D'UN SENS COMMUN RÉFORMATEUR

Chapitre 1 – Une modernisation administrative : les hauts fonctionnaires et l'invention du « service public de la justice », 11

I. La « modernisation administrative » de la justice : une légitimité politique croissante, 13

 A / La dépolitisation des enjeux : le « moment Badinter », 14

 B / Des politiques judiciaires à la rationalisation administrative de la justice, 20

II. La justice dans la configuration modernisatrice, 23

 A / Enjeux politiques, enjeux bureaucratiques, 24

 B / Les entrepreneurs de décloisonnement : espaces et élites de la modernisation administrative de la justice, 29

 1. Les espaces de connexion, 30

 2. La circulation des idées, 38

Chapitre 2 – Une rationalisation juridique : les juristes et la construction des standards universels du procès, 43

I. La redéfinition des principes juridiques de la « bonne justice », 44

 A / Des entrepreneurs de doctrine, 44

 B / Les « principes universels du procès » comme nouveau fondement du droit, 48

 C / Un point de ralliement pour un nouveau magistère des juristes, 52

- II. Les juristes aux prises avec les particularismes des juridictions françaises : modèles de justification et double discours, 55
- A / Comment justifier l'existence de juridictions d'exception ?, 56
1. *Faire avec* la connotation péjorative de l'expression « juridiction d'exception », 56
 2. La juridiction d'exception comme « notion purement technique », 60
- B / Des juridictions d'exception qui n'auraient rien d'exceptionnel ?, 64
1. Une notion technique qui permet de justifier des dérogations aux principes généraux du procès, 64
 2. Des juridictions jugées conformes aux « standards de la bonne justice » ?, 66

Chapitre 3 – Les réformes de la justice dans l'arène parlementaire : effets de clôture et débats sur la légitimité politique, 71

- I. Réformer la justice : une exigence démocratique, 74
- A / L'autorité de la justice et le transfert de légitimité, 75
1. Une niche pour le parlementarisme ?, 75
 2. Grandiloquence parlementaire la tradition république, 77
- B / Les débats sur la légitimité de la fonction de juge en régime démocratique, 79
- II. Des juristes et des gestionnaires pour une justice réformée : acteurs et rhétoriques parlementaires, 82
- A / Dépolitisation structurelle et politisation conjoncturelle, 83
1. La baisse de valeur des « biens idéologiques », 84
 2. La persistance conjoncturelle des clivages politiques, 86
 3. Dépolitisation et « technicisation » du débat, 89
- B / La justice aux juristes, 91
1. La justice, un pré-carré pour les parlementaires juristes, 91
 2. Illégitimité et stigmatisation des non-juristes, 94
- C / Professionnaliser et moderniser le « service public de justice », 98
1. L'essor d'une ambition « managériale » pour la justice, 98
 2. Autour de la professionnalisation de la fonction de juge, 100

Chapitre 4 – Le nouveau champ réformateur en action, 105

- I. L'émergence d'un champ spécialisé, 107
- A / Des « lieux neutres », 107
- B / La mise en chiffre de l'univers judiciaire, 112

- II. Débat d'élites et élite du débat : les « cercles réformateurs » de la justice, 118
- III. Un sens commun réformateur et ses coups d'arrêt, 123
 - A / Diagnostic, objectifs, résistances : la construction d'un récit réformateur, 124
 - B / Les « exclus » de l'entente réformatrice, 128

DEUXIÈME PARTIE

DES JURIDICTIONS SUR LA SELLETTE : LES MONDES SOCIAUX DE LA JUSTICE FACE AUX ENTREPRISES DE NORMALISATION

Chapitre 1 – Justice des marchands ou magistrature économique ?
L'impossible réforme des tribunaux de commerce, 135

- I. Le « monde consulaire » au cours des années 1980 : entre crise économique et professionnalisation du travail judiciaire, 138
 - A / L'ébauche d'une coalition réformatrice, 139
 - 1. Compétence juridique et professionnalisme judiciaire, 139
 - 2. Adapter la justice commerciale à la modernisation du champ économique, 140
 - B / La remobilisation du « monde consulaire », 144
 - C / Une opposition idéologique pour un enjeu économique, 147

Épilogue : une première technicisation pour une réforme « par la bande », 150
- II. Du scandale à la réforme : la « modernisation juridique » comme point d'appui réformateur, 152
 - A / Un problème public : la corruption des tribunaux de commerce, 152
 - B / Croisade morale, militantisme juridique et modernisation économique : la pluralité des rhétoriques réformatrices, 155
 - 1. Lutte contre la corruption et dénonciation des dérives du « monde consulaire », 155
 - 2. Une revendication « territoriale » des professionnels du droit, 157
 - 3. Les tribunaux de commerce au prisme de la modernisation des structures juridiques de l'économie, 160

C / Le « monde consulaire » face à la réforme, 164

1. Le noyau dur de la résistance : l'action collective des juges consulaires, 164
2. Entretien et perpétuation d'un réseau d'alliances, 166

III. La réforme consensuelle d'une juridiction atypique (1997-2002), 171

A / Nouveaux acteurs et déplacement des enjeux, 171

B / Les conditions administratives de production d'un consensus réformiste, 174

C / « Contraintes » du politique et échec de la réforme au Parlement, 177

Chapitre 2 – La cour d'assises entre légitimité démocratique et dangerosité juridique : du tabou politique à la réforme technique, 181

I. Le tabou politique et ses stratégies d'évitement (1980-1995), 184

A / Le programme de « restauration » des libertés publiques, 184

1. L'échec d'une remise en cause explicite : la commission Léauté et l'appel en matière criminelle, 185
2. Le succès d'une remise en cause tacite : la création de la « cour d'assises spécialement composée », 186

B / La lutte contre la criminalité, 189

II. Poser une question politique et échouer ou poser une question juridique et aboutir (1995-2002), 193

A / Une « attaque frontale » : l'avant-projet Toubon de 1995 et la défense du jury populaire, 194

1. Le projet Toubon et ses soutiens, 195
2. La remobilisation du « monde des assises », 197
3. L'héritage du projet Toubon : les prémisses d'un consensus, 201

B / Technicisation du débat et neutralisation du conflit, 203

1. Topographie du débat : des positions contrastées, 204
2. Le comité Deniau et la formation d'un terrain d'entente, 207
3. Le retour dans l'arène parlementaire, 211

C / L'épilogue d'une réforme annoncée : la « fin d'une anomalie », 213

Chapitre 3 – Les conseils de prud'hommes à l'épreuve de la judiciarisation, 217

- I. Intégration à l'ordre judiciaire et projets d'échevinage, 218
 - A / Des échecs successifs, 219
 - B / Le « monde prud'homal » traditionnel, 221
- II. Le compromis de 1979, 225
 - A / Une genèse conflictuelle, 225
 - B / L'impératif procédural, 227
 - C / La professionnalisation de la prud'homie devant les assemblées parlementaires, 229
- III. La prud'homie face à ses critiques, 232
 - A / Les conseils de prud'hommes au prisme des exigences de « qualité » de la justice, 233
 - 1. « Crise » et « partialité » : les deux registres de la critique, 233
 - 2. Pour une justice prud'homale de « qualité », 234
 - 3. Les nouveaux contours du « monde prud'homal », 237
 - B / Autour du procès équitable : l'intégration de la contrainte, 238

Conclusion – Allers-retours sur les réformes de la justice, 243

Bibliographie, 255

Table des sigles, 261

Index des noms, 263